

La Fondation pour les échanges éducatifs entre le Canada et les États-Unis

(PROGRAMME FULBRIGHT)

CE PROGRAMME VISE À :

- promouvoir et favoriser les études canadiennes dans les universités américaines et les études américaines dans les universités canadiennes;
- encourager et élargir les efforts de recherche dans tous les domaines touchant les rapports entre le Canada et les États-Unis.

Le programme s'adresse aux enseignants et aux étudiants diplômés. Pour les étudiants diplômés, la bourse comprend une somme fixe de 15 000 dollars U.S. pour une année universitaire complète de neuf mois. Des bourses pour les membres du corps professoral sont aussi disponibles.

Pour participer au programme, vous devez présenter votre demande au plus tard le 15 novembre de chaque année.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser aux responsables du Programme Fulbright au Canada à l'adresse suivante :

THE CANADA-U.S. FULBRIGHT PROGRAM

350, rue Albert, suite 2015

Ottawa (Ontario)

K1R 1A4

Téléphone : (613) 237-5366

Télécopieur : (613) 237-2029

Courriel : info@fulbright.ca

Internet :

www.usembassycanada.gov/fulbrigh.htm

Programme de formation régulier (PRA) de l'Organisation des États américains (OEA)

L'Organisation des États américains (OEA) offre des bourses aux citoyens ou résidents permanents du Canada afin de leur permettre de poursuivre des études supérieures ou de réaliser des recherches dans les États membres de l'OEA dans tous les domaines, sauf les sciences médicales et les cours d'introduction à une langue. La préférence sera accordée aux projets de recherche et d'études menés dans les pays d'Amérique latine et des Antilles. L'OEA a aussi identifié les domaines prioritaires suivants : démocratie, droits de la personne, commerce et environnement. Les bourses sont octroyées pour une période d'au moins trois mois mais ne doivent pas dépasser deux ans.

LE PROGRAMME COMPREND DEUX CATÉGORIES DE BOURSES :

- bourses d'études supérieures (afin de poursuivre un programme d'études dans une université dans le pays hôte); et
- bourses de recherche.

LES BOURSES COMPRENNENT :

- le billet d'avion aller-retour;
- les frais de scolarité à l'université du pays hôte;
- les manuels et les fournitures scolaires;
- une assurance-vie et une assurance-maladie; et
- une allocation mensuelle de subsistance.